



« *Visez haut* »

SOMMAIRE:

Mot de la directrice

Évaluation et cheminement scolaire

Le bulletin unique au Québec

Réinscription pour 2017-18

Dérogations

Opération choix de cours 2017-2018

Ouverture des groupes et classement

Pour nos élèves de 5e secondaire vers le Cégep ou le DEP

Visites en formation professionnelle (DEP)

L'intimidation, tolérance ZÉRO

La vie scolaire

Stationnement

Solidarité Haïti

La Salle ANM

Friperie

Le code de vie en vigueur

Transport scolaire

Dates à retenir

Info-parents

FÉVRIER 2017

BULLETIN D'INFORMATION

Vous pouvez désormais nous suivre sur notre page Facebook officielle à l'adresse



suiivante: www.facebook.com/

Site de l'école: www.ecoleanm.org

(450) 240-6220

Mot de la directrice

Chers parents,

Il nous fait plaisir de vous transmettre ce 2e bulletin d'information. Il vous renseignera sur les activités à prévoir dans les prochaines semaines. Février et mars sont des mois importants pour la préparation de la prochaine année scolaire.

- 10 février : fin de la 2e étape.
- 27 février au 3 mars : semaine de relâche
- Journée pédagogique du 13 mars : rencontre parents-enseignants sur invitation seulement, pour élèves avec difficultés particulières.
- Le mois de mars sera consacré à l'opération choix de cours pour 2017-18.

Bonne lecture!

Julie Cartier, directrice

Dans la semaine du 20 février, vous recevrez le bulletin de votre enfant par courriel. Une copie sera également déposée sur le «Portail Édu-groupe».

Le 13 mars, journée pédagogique, ce sera la 3^e **rencontre parents-enseignants**.

Notre 1^{re} rencontre parents-enseignants en début septembre a pour but de faire connaissance avec les enseignants et les exigences de chacune des matières. La 2^e rencontre en novembre, suit l'envoi du premier bulletin et permet d'échanger des informations personnalisées sur le cheminement de votre enfant.

Depuis quelques années, nous remarquons une baisse d'achalandage à la 3^e rencontre. Il est vrai que les communications par courriel ou par téléphone permettent d'assurer un suivi sans nécessairement avoir à se rencontrer. C'est pourquoi nous avons modifié notre formule et organisé des rendez-vous personnalisés, sur invitation, pour certains parents.

Si vous ne recevez pas d'invitation mais souhaitez tout de même rencontrer un enseignant, veuillez SVP communiquer directement avec ce dernier.

En tout temps et pour toute question

au sujet du cheminement de votre enfant, vous êtes invités à communiquer avec le tuteur, la direction adjointe ou le conseiller d'orientation de l'école :

(450) 240-6220

1^{er} cycle : M. Richard Cliche ou Mme Esther Daigneault , poste 3021

2^e cycle : M. Benoît Langlois, poste 3035

Parcours adaptés : M. Jean-Pierre L'Allier, poste 3024

Conseiller d'orientation : M. Sylvain Bernard, poste 3034

Le bulletin unique au Québec

Une même valeur est accordée aux étapes, et ce, pour toutes les écoles du Québec :

20% pour les résultats de la 1^{re} étape;

20% pour ceux de la 2^e étape;

60% pour ceux de la 3^e étape.

À la fin de l'année, le résultat final est calculé en tenant compte des trois étapes et de l'examen du Ministère, s'il y a lieu.

La dernière étape, de la mi-février à la fin juin, est donc la plus importante relativement à la réussite scolaire.

Réinscription pour 2017-18

Pour tous les élèves de l'école

Notez qu'à partir de cette année, la réinscription de votre enfant à l'école se fera en ligne. Vous recevrez sous peu des instructions à ce sujet de la part de la commission scolaire des Laurentides. Si vous n'avez pas d'adresse courriel, vous recevrez une copie papier.

Dérogations

Les élèves pour qui *Augustin-Norbert-Morin* n'est pas l'école de quartier, doivent refaire la demande de dérogation à la commission scolaire chaque année.

Pour ce faire, vous devez compléter le formulaire en ligne sur le site www.cslaurentides.qc.ca dans la section *Élèves/Formulaires de dérogation*.

Opération choix de cours pour 2017-18

Pour nos élèves de 1^e secondaire vers la 2^e secondaire

En mars, la responsable des inscriptions fera la tournée des groupes pour remettre les formulaires de choix de cours et les fiches santé aux élèves.

Vous devrez remplir et signer ces documents et les retourner à l'école dans les délais prescrits.

Veuillez noter que le régime pédagogique prévoit que le choix d'arts demeure le même qu'en 1^{re} secondaire. Tous les autres cours sont obligatoires.

Pour nos élèves de 2^e secondaire vers la 3^e secondaire

Phase 1 en février : Information sur la grille de choix de cours en 3^e secondaire et remise de la documentation;

Phase 2 en mars : Activation du choix de cours (choix informatisés en classe) et remise du formulaire de choix de cours et de la fiche santé.

Pour nos élèves de 3^e secondaire vers la 4^e secondaire

Phase 1 en février : Information sur la grille de choix de cours en 4^e secondaire et remise de la documentation;

Phase 2 en mars : Activation du choix de cours (choix informatisés en classe) et remise du formulaire de choix de cours et de la fiche santé.

Pour nos élèves de 4^e secondaire vers la 5^e secondaire

Phase 1 en février : Information sur la grille de choix de cours en 5^e secondaire et remise de la documentation;

Phase 2 en mars : Activation du choix de cours (choix informatisés en classe) et remise du formulaire de choix de cours et de la fiche santé.

Ouverture de groupes et classement des élèves pour 2017-18

- Pour s'assurer d'une place dans un programme local ou régional (soccer, basket, ski, danse), un élève doit réussir toutes les matières à son horaire;
- Un nombre minimum d'élèves est requis pour l'ouverture d'un groupe dans un programme local et régional;
- Au 2^e cycle, les élèves sont promus au niveau supérieur par matière. En cas de non réussite d'un cours, l'élève devra chevaucher sur deux niveaux;
- Un élève de 3^e secondaire souhaitant s'inscrire en math SN en 4^e secondaire, doit avoir obtenu 75 % en mathématique de 3^e secondaire pour une acceptation automatique; s'il a moins de 75 %, une recommandation de l'enseignant de 3^e secondaire sera requise; s'il n'obtient pas de recommandation, une rencontre direction-parent-élève sera obligatoire. Une attention particulière sera apportée à la réussite des chapitres préalables au cours de Math SN, soit ceux comportant plusieurs manipulations algébriques (les lois des exposants, les inéquations, les opérations sur les expressions algébriques). Un élève s'inscrivant en math SN doit s'attendre à au moins 4 heures de devoirs par semaine;
- Un élève de 4^e secondaire souhaitant s'inscrire en physique ou chimie en 5^e secondaire, doit avoir obtenu 75 % en science et technologie de l'environnement de 4^e secondaire pour une acceptation automatique; s'il a moins de 75 %, une recommandation de l'enseignant de 4^e secondaire sera requise; s'il n'obtient pas de recommandation, une rencontre direction-parent-élève sera obligatoire.

Pour nos élèves de 5e secondaire vers le Cégep ou le DEP

Cégep

Dans le cadre de son cours de PPO, votre enfant recevra toutes les informations pour sa demande d'admission. Les élèves qui n'ont pas le cours PPO seront accompagnés par Sylvain Bernard, notre conseiller d'orientation.

Date limite de demande d'admission au SRAM : 1er mars 2017.

Remplir la demande en ligne: <https://sram.omnivox.ca>

Formation professionnelle (DEP)

Les élèves du 2^e cycle voulant effectuer leur demande d'admission, le feront avec le conseiller d'orientation.

Cette demande doit se faire sur le site: www.srafp.com.

Les dates d'inscription ont déjà eu lieu par contre, il est encore possible de s'inscrire en parlant avec M. Sylvain Bernard, votre conseiller d'orientation.

Visites en formation professionnelle (DEP)

Chaque année, nous offrons aux élèves du 2^e cycle la possibilité de visiter les 3 centres de formation professionnelle. Nous espérons leur permettre de découvrir leurs intérêts et toutes les possibilités d'emplois offertes par les différents DEP. En décembre et en janvier derniers, les élèves ont été informés de ces visites par l'intermédiaire de l'enseignant du cours de PPO et par le conseiller d'orientation. Il est encore temps de donner son nom. Il suffit de remplir sa fiche d'inscription et de la faire signer par les parents et les enseignants.

Portes ouvertes (exploration des différents DEP)

- 19 janvier : Centre de formation professionnelle des Sommets de Ste-Agathe-des-Monts;
- 25 janvier : École hôtelière des Laurentides de Sainte-Adèle;
- 21 avril : Centre de formation professionnelle L'Horizon de Mont-Tremblant.

Semaines d'exploration professionnelle (expérimentation des DEP)

- École hôtelière des Laurentides, du 28 au 31 mars;
- Centre des Sommets, 20 avril (secteur de la santé);
- Centre de l'Horizon, 16 au 18 mai.

L'intimidation, tolérance ZÉRO!

Nous sommes tous responsables de dénoncer l'intimidation.

Si vous êtes témoin ou victime, vous devez le signaler à un intervenant.

**Aide-mémoire pour les parents, les élèves, les témoins ou les enseignants
désirant signaler des gestes d'intimidation et/ou de violence :**

Responsable du plan de violence	Katryne Marcil	Poste 3039 - Local D-102A
1 ^{er} cycle	François Lamarche	Poste 3026 - Local C-120
2 ^e cycle	Katryne Marcil	Poste 3039 - Local D-102A
Parcours adaptés	Annick Boissière	Poste 3022 - Local C-118
Carrefour de services	Angèle Poirier	Poste 3008 - Local A-104
Policier éducateur	Pascal Buda	Poste 3004 - Local B-105

La vie scolaire : dynamique et inspirante!

Les élèves peuvent vivre plusieurs activités ou projets qui leur permettent de s'épanouir.

Voici quelques exemples de nos réalisations :

- Voyages de ski à Charlevoix et à Whistler;
- Voyages culturels à Toronto et à New York;
- Voyage au Pérou, en préparation;
- Diverses activités de valorisation;
- Activités parascolaires diversifiées (Janie Lauzon, coordonnatrice, poste 3056).



Suivez-nous sur Facebook et demeurez branché sur le fil d'information de l'école !

www.facebook.com/ecoleanm

Stationnement aux abords de l'école

Si vous venez à l'école durant les heures de classe soit, entre 9h30 et 15h, vous pouvez utiliser le stationnement prévu pour les autobus scolaires mais à 15h, aucun véhicule ne doit y être car les autobus viennent se stationner.

Solidarité pour Haïti

Une histoire d'amitié sans faille entre l'École secondaire Augustin-Norbert-Morin et le Collège mixte Eddy-Pascal en Haïti.

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour le traditionnel souper *SpagHaïti*, le **jeudi 27 avril 2017**, de 17h à 20h, à la cafétéria de l'école.

Salle ANM

Le 18 février :	Les Trois Accords
Le 11 mars :	Philippe Laprise
Le 22 avril :	Philippe Bond
Le 20 mai :	Patrick Norman



Les profits sont versés à notre fonds Réveille-matin venant en aide à nos élèves dans le besoin. À ce jour, environ 3 500\$ ont été distribués pour des cartes repas et du matériel scolaire.

Les billets sont en vente à la réception de l'école, à la *Tabagie Le Calumet* ou sur le réseau *Le Point de Vente*. Veuillez composer le poste «0» lorsque vous appelez à l'école (450) 240-6220.

Pour plus d'information, visitez notre site internet : www.salleanm.org

Friperie

Nous acceptons les dons de polos usagés mais propres et les revendons au coût de 5\$.

Code de vie en vigueur

D'abord, nous tenons à souligner le respect du code vestimentaire de la part de la très grande majorité de nos élèves.

Comme vous le savez, votre enfant doit porter un polo noir ou gris ou la chemise bleue Oxford. C'est une question de sécurité qui nous permet de rapidement repérer un éventuel intrus. L'élève peut aussi porter une veste ou un coton ouaté noir ou gris uni. Le port du capuchon sur la tête est interdit afin de reconnaître le visage des élèves.

Tout autre vêtement doit couvrir le bas du dos, l'abdomen, les sous-vêtements (incluant les leggings) et les cuisses jusqu'à 5 cm au-dessus du genou.

Nous vous invitons à consulter la page 10 de l'agenda à cet effet.

Aidez-nous à faire de notre école un milieu sain et sécuritaire en demandant à votre jeune de rester sur le terrain de l'école. La surveillance est accrue sur le terrain par contre, en dehors elle l'est moins. Il est d'ailleurs interdit aux jeunes de 1^{re} et 2^e secondaire de sortir de la cour d'école à l'heure du dîner sans permission écrite des parents.

Si vous êtes témoins de gestes inappropriés, veuillez en aviser la direction adjointe.

Transport scolaire

Veuillez noter que pour des raisons de sécurité et conformément au code de la sécurité routière, les articles suivants ne sont pas acceptés à bord des autobus scolaires :

- planche à roulettes;
- skis et planche à neige;
- bâtons de hockey;
- tout article volumineux nécessitant l'utilisation d'un deuxième sac de sport.

Votre enfant doit prendre l'autobus qui lui est assigné.

Aucun changement n'est autorisé par les conducteurs.

Dates à retenir

FÉVRIER : 15 au 20 Voyage Ski-Études à Whistler;
 13 au 17 **SEMAINE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE;**
 18 Spectacle *Les Trois Accords*, 20 heures à la Salle ANM;

27 février au 3 mars Semaine de la relâche scolaire

MARS : 11 Spectacle *Philippe Laprise*, 20 heures à la Salle ANM;
 13 Rencontre de parents sur invitation;
 21-22 Finale-école du Défi génie inventif;

AVRIL : 6 Souper reconnaissance pour les élèves de la concentration ski-études;
 12 au 14 Voyage à New York pour les élèves du 2^e cycle;
 29 Finale régionale du Défi génie inventif à Laval au Cégep Montmorency;
 21 Visite D.E.P. du *Centre de formation professionnelle l'Horizon*, à Mont-Tremblant;
 22 Spectacle *Philippe Bond*, 20 heures à la Salle ANM;
 27 Souper *SpagHaïti*;

MAI : 5 ANM en spectacle;
 11 au 13 Voyage à Toronto pour les élèves du 1^{er} cycle;
 20 Spectacle *Patrick Norman*, 20 heures à la Salle ANM;
 30 Gala Méritas 1^{er} cycle;

JUIN : 1 Gala Méritas 2^e cycle;
 6 Remise des diplômes;
 23 Fin des classes;
 27 Bal des finissants, Vieux-Port Montréal.

Parascolaire

Suivez les exploits de toutes nos équipes parascolaires les CARCAJOURS sur Facebook à l'adresse suivante :

www.facebook.com/carcajousdelecoleanmorin

